



- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Secteur : Textile Habillement</b></li><li>- <b>Filière : Confection Industrielle</b></li><li>- <b>Niveau : Spécialisation</b></li></ul> |
|--|

---

## 1. Description générale du métier

---

Le programme Confection Industrielle prépare à l'exercice du métier d'Opérateur de production de vêtements.

Les opératrices et opérateurs de machines de confection utilisent de manière autonome différentes sortes de machines à coudre industrielles. De façon générale, ces personnes ne confectionnent pas un vêtement au complet mais exécutent une ou plusieurs opérations de préparation de pièces de vêtements, de montage ou de finition.

Les opératrices et opérateurs de machines de confection travaillent d'une manière organisée et précise. Ils doivent respecter l'ordre des mouvements établi pour l'exécution de l'opération. Ils sont responsables de la qualité de leur travail. Ils doivent reconnaître les anomalies de fonctionnement des machines et les risques d'endommager le tissu. Ces personnes vérifient les pièces déposées à leur poste de travail de manière à détecter les erreurs de fabrication commises précédemment. Elles doivent détecter les défauts de couture et de tissus et exécuter des retouches.

---

## 2. Profil de la formation

---

À l'issue de la formation, le stagiaire aura été préparé pour une intégration harmonieuse au marché du travail et pour s'adapter à ses exigences de rendement, de santé et de sécurité. Il sera en mesure d'exécuter les tâches de confection industrielle :

- Utiliser des machines à coudre industrielles.
- Appliquer des techniques d'assemblage (sur différentes matières textiles).
- Appliquer des mesures de contrôle de qualité.
- Utiliser les machines spéciales.
- Réaliser des éléments de vêtements Bas.
- Réaliser des éléments de vêtements Hauts.
- Produire des vêtements en groupe.

---

## 3. Formation

---

La durée de formation est étalée sur **six mois** plus un stage d'application de **2 mois** en entreprise.

---

## 4. Conditions d'admission :

---

- Age : de 15 à 30 ans
- Niveau scolaire : 6<sup>ème</sup> de l'Enseignement Fondamental et plus
- Aptitudes et qualités exigées pour l'exercice du métier :
  - Jouir d'une bonne dextérité
  - Etre méticuleux
  - Avoir un esprit créatif
- Les Contre-indications :
  - Troubles moteurs des membres inférieurs ou supérieurs
- Mode de sélection des candidats à la formation :
  - Remplissage du dossier d'orientation
  - Réussite aux tests d'admission



---

## 5. Programme de la formation

---

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs et découpé en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois des besoins de formation et de la situation de travail. On y énonce les compétences minimales que l'apprenant doit acquérir pour obtenir son diplôme.

Le programme de formation est étalé sur **880 heures** dont un stage d'application de **2 mois** en entreprise

N° Module	Modules	Total
M01	Métier et formation en habillement	15
M02	Santé et sécurité au travail en habillement	15
M03	Communication en milieu de travail	10
M04	Machines à coudre industrielle	75
M05	Qualité	15
M06	Techniques d'assemblage	75
M07	Eléments de vêtement bas	75
M08	Machines spéciales	60
M09	Eléments de vêtement haut	75
M10	Production des vêtements en groupe	90
M11	Préparation de l'intégration en milieu de travail	15
M12	Stage en entreprise	360
<b>TOTAL</b>		<b>880</b>

---

## 6. Evaluation de la formation

---

La formation est sanctionnée par un diplôme d'Ouvrier Spécialisé. Les évaluations sont organisées sous forme de :

- Contrôles continus ;
- Examens de fin de module ;
- Examen de fin de formation.

---

## 7. Perspectives professionnelles

---

Après avoir acquis de l'expérience, les personnes démontrant les capacités et la volonté d'apprendre peuvent accéder à des postes polyvalents. Avec l'expérience et une formation appropriée, ces personnes peuvent également accéder à des postes d'échantillonneuses ou encore elles peuvent devenir des chefs de chaînes.